

## ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2022

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° II-CD32

présenté par

M. Perrot, M. Zulesi, M. Sabatou, M. Haury, Mme Maillart-Méhaignerie, M. Sorre, M. Rudigoz,  
Mme Riotton, Mme Panonacle, M. Gaillard, M. Daubié, Mme Chikirou, Mme Brulebois,  
M. Margueritte, Mme Élisa Martin, M. Cormier-Bouligeon, M. Acquaviva, Mme Klinkert,  
M. Pellerin, M. Jean-Philippe Tanguy et Mme Piron

-----

## ARTICLE 27

### ÉTAT B

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<b>Programmes</b>	+	-	<i>(en euros)</i>
Infrastructures et services de transports	0	0	
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0	
Paysages, eau et biodiversité	300 000	0	
Expertise, information géographique et météorologie	0	0	
Prévention des risques	0	0	
Énergie, climat et après-mines	0	300 000	
Service public de l'énergie	0	0	
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0	
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'Etat (crédits évaluatifs)	0	0	
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0	
<b>TOTAUX</b>	300 000	300 000	
<b>SOLDE</b>	0		

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Pour une enveloppe totale de 1,5M€ pour la lutte contre les plantes invasives sur l'action 07 du programme 113. Les crédits sont prélevés sur l'action 2 du programme 174.